

LORENZO PERRONE*

**« CHASSER LES CHIENS AU MOMENT DE LA PRIÈRE »,
L'IMAGE DE L'ORANT ENTRE LES DÉMONS
ET LES ANGES : D'ORIGÈNE À ÉVAGRE LE PONTIQUE¹**

APPROCHE À DIEU, APPROCHE DU DIABLE :
DEL'ÉCRITURE AUX PÈRES

Selon une tradition scripturaire (mais aussi largement extracanonique), reprise de façon plus systématique par les Pères de l'Église non sans l'appui de la démonologie gréco-romaine, il n'y aucun domaine de la vie de l'homme qui ne soit pas susceptible d'être soumis à l'action de puissances mauvaises s'opposant à son salut. En effet, si les activités néfastes des démons ont comme but de pousser les hommes à la pratique du vice, leur objectif principal est d'abord d'empêcher la conduite vertueuse. C'est elle, en particulier, qui attire l'initiative du diable jusqu'au point de lui prêter, pour ainsi dire, l'occasion privilégiée pour ses entreprises majeures, comme nous l'apprend, entre autres, l'histoire exemplaire du juste Job avec les épreuves qu'il dut supporter de la part de Satan. Or, pour l'homme religieux, la prière représente par excellence l'orientation de sa vie vers Dieu ; comme telle, elle ne peut que susciter les attaques des démons, surtout au moment même où l'orant est en train de prier.

Prenons le témoignage de Cyprien et d'Origène, qui manifestent à ce propos une intéressante convergence d'opinion, quoique le premier se

* « Alma Mater Studiorum ». Università di Bologna.

1. Les abréviations des écrits d'Origène suivent la liste donnée par A. MONACI CASTAGNO (éd.), *Origene. Dizionario : la cultura, il pensiero, le opere*, Roma, 2000 ; pour les œuvres d'Évagre, cf. Évagre le Pontique, *Sur les pensées*, Édition du texte grec, introduction, traduction, notes et index par P. GÉHIN, C. et A. GUILLAUMONT SC 438, Paris, 1998, p. 137-139.

prononce en relation avec la prière communautaire, le second avec l'oraison personnelle. L'évêque de Carthage, dans le *De dominica oratione*, met en garde les fidèles qui participent à la célébration eucharistique contre les assauts de l'Adversaire. Reprenant ainsi l'appel au peuple « *Sursum corda!* » qui introduit la consécration, il recommande de fermer le cœur au diable et de l'ouvrir uniquement pour Dieu, le purifiant de toute pensée étrangère et profane quand on s'adresse à la majesté divine². Quant à Origène, il réfléchit sur le « combat de l'oraison » dans un passage du *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, où il donne l'exégèse de Rm 15, 30-32 (« Mais je vous le demande, frères, par notre Seigneur Jésus Christ et la charité de l'Esprit, lutez avec moi dans les prières que vous adressez à Dieu pour moi... »)³. L'Alexandrin s'arrête, en particulier, sur le verbe συναγωνισασθαι, employé par Paul au v. 15, 30, qu'il interprète dans le sens de « venir au secours dans la lutte de mes prières ». Cette « lutte » résulte de la difficulté de prier comme il faut, imitant le modèle établi par l'Apôtre lui-même dans 1 Tm 2, 8 (« Ainsi donc je veux que les hommes prient en tout lieu, élevant vers le ciel des mains pieuses, sans colère ni dispute »), qu'Origène rappelle tout de suite. Il s'agit d'une référence essentielle pour l'ensemble de son discours sur la prière, à partir du *Peri euchês*, mais ni dans le traité ni ailleurs dans les

2. Cyprien, *De dom. or.* 31 (p. 109 MORESCHINI) : *Ideo et sacerdos ante orationem praefatione praemissa parat fratrum mentes dicendo : Sursum corda, ut dum respondet plebs : Habemus ad Dominum, admonetur nihil aliud se quam Dominum cogitare debere. Cludatur contra aduersarium pectus et soli Deo pateat nec ad se hostem Dei tempore orationis adire patiatur. Obrepit enim frequenter et penetrat et subtiliter fallens preces nostras a Deo auocat, ut aliud habeamus in corde aliud in uoce, quando intentione sincera Deum debeat non uocis sonum sed animus et sensus orare. Quae autem segnitia est abalienari et capi ineptis cogitationibus et profanis cum Dominum deprecari, quasi sit aliud quod magis debeas cogitare quam quod cum Deo loqueris ? Quomodo audiri te a Deo postulas, cum te ipse non audias ? Vis esse Dominum memorem tui cum rogas, quando tui memor ipse non sis ? Hoc est ab hoste in totum non cauere, hoc est, quando oras Deum, maiestatem Dei negligentia orationis offendere.*

3. CRm. X, 15 (p. 830-831 HAMMOND BAMMEL) : *Et certum est quod isti omnes sicut aduersantur fidei et resistunt pietati, sicut contrarii sunt iustitiae et ueritati et omnibus bonis, ita sine dubio resistunt et aduersantur orationi. Et ideo ostendit Paulus esse non minimum etiam in oratione certamen, si quidem in hoc certamine etiam auxilium eorum qui Romae sunt crediderit implorandum. Obsistunt enim uere daemones et contrariae potestates in oratione primo per illud, ne ralis inueniatur is qui in orationis agone desudat, ut leuet puras manus sine ira (1 Tm 2, 8). Quod et si hoc quis obtinere potuerit ut sine ira sit, uix est ut effugiat esse sine disceptatione (1 Tm 2, 8), hoc est sine superfluis et uanis cogitationibus. Vix enim inuenies ut oranti cuiquam non aliquid inanis et alienae cogitationis occurrat, et intentionem qua in Deum mens dirigitur, declinet ac frangat, atque eam per ea quae non competit rapiat. Et ideo agon magnus est orationis ut obsistentibus inimicis et orationis sensum in diuersa rapientibus fixa semper ad Deum mens stabili intentione contendat, ut merito possit etiam ipse dicere : Certamen bonum certauimus, cursum consummauimus (2 Tm 4, 7).*